

## - Comité C2 – Finances

L'analyse des comptes et des budgets de l'IARU montre que les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux recettes, ce qui entraîne une baisse constante des réserves. Le budget de fonctionnement, tel qu'il avait été proposé lors de la conférence de Varna en 2014 ne peut pas être reconduit en l'état sans entraîner une fonte totale des réserves à l'horizon de 6 ans.

La diminution des réserves est majoritairement créée par la baisse continue des adhésions dans les sociétés membres qui diminuent à un rythme d'environ 2,5% par an. Compte tenu de la démographie dans les principaux pays membres, cette décroissance va très certainement s'amplifier dans les années à venir.

Le comité C2 analyse les propositions qui ont été faites et recommande les actions prioritaires suivantes :

-

Réduction des dépenses de fonctionnement et de représentation,

-

Réduction du budget associé aux conférences,

-

Définir des priorités d'investissement conformes aux objectifs stratégiques de l'IARU.

Une des pistes envisagées en parallèle à la réduction importante des frais de fonctionnement consisterait à augmenter le montant de la cotisation demandée à chaque société membre, sachant qu'elle n'a pas augmenté depuis très longtemps malgré l'inflation (en dehors de la problématique des fluctuations du franc suisse).

Le budget alloué au fonctionnement, en particulier en ce qui concerne la prise en charge des déplacements et frais de représentation (membres des comités et groupes de travail) est fortement réduit. Les rendez-vous physiques doivent être réduits autant que possible.

Après de longues discussions, le comité converge vers une proposition de nouveau budget à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale. Cette nouvelle feuille de route ne propose pas d'augmentation des cotisations des sociétés membres à ce jour et structure un budget plus lisible.

## **- Réunion des francophones présents**

Ce groupe avait été créé lors de la conférence de Varna 2014 pour favoriser les échanges et mieux défendre les intérêts des différents pays membres de l'IARU qui parlent français.

La Belgique, le Sénégal, la France, Andorre, le Luxembourg, Monaco, l'Algérie, la Tunisie, et le Liban se sont réunis pour discuter des actions qu'ils pouvaient mener en commun. Les principaux sujets évoqués concernent la représentation aux conférences IARU (proxy), le soutien aux candidatures pour le comité exécutif, le choix du pays candidat à l'organisation de la prochaine conférence.

Nous avons également évoqué différentes pistes de soutien financier pour faciliter – pour les associations nationales qui ont le plus de difficultés financières - la participation aux conférences IARU R1, actuellement partiellement pris en charge par l'IARU R1.

## **- Sessions spéciales « Quel avenir pour le radio amateurisme »**

Deux sessions de réflexion sur l'avenir du radio amateurisme avaient été ajoutées au programme. Le fonctionnement traditionnel d'une conférence IARU suit un cycle assez formel : propositions écrites diffusées en amont de la conférence pour analyse par tous, discussion pour parvenir à un consensus puis vote. Cette année, le Président G3BJ a lancé un appel à propositions et présentations libre où chacun pouvait venir partager son expérience nationale ou faire part de ses réflexions.

Écrit par F4GLJ

Vendredi, 22 Septembre 2017 18:27 - Mis à jour Vendredi, 22 Septembre 2017 18:30

---

La première présentation, proposée par G3BJ a tout de suite donné le ton attendu avec une première page intitulée « Radioamateur : une espèce en voie de disparition ? ». Les présentations suivantes ont permis de montrer comment procèdent quelques-uns des pays dans lesquels le nombre de radioamateurs augmente. On notera en particulier la présentation de Lisa PA2LS qui a remporté un grand succès avec le programme « YOTA » (Youth On the Air).

Ces différentes sessions ont permis ensuite de dresser les quelques priorités qui devaient être majoritairement soutenues dans le nouveau budget :

-

Promotion du radio amateurisme vers les plus jeunes,

-

Défense des intérêts des radioamateurs vers les institutions (ITU, CEPT etc.).